Salle 7 travée 43

30 cm

BORDEREAU DE VERSEMENT

AU

SERVICE DES PREARCHIVES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
2ème BUREAU

N° du versement (cadre réservé aux Archives	1099 W
SERVICE VERSANT	

Visa de sortie
N° Tél.

Préfecture du Rhône — Service des Pré-Archives

NOTA IMPORTANT: F.N.A.H. et A.N.A.H.

Les liasses seront soit sous chemises d'épaisseur maximale IOcm, sanglées ou ficelées, soit dans des boites cartonnées. Elles porteront l'indication du contenu et les dates des documents, avec un n° d'ordre individuel correspondant au numéro porté ci-dessous à la colonne 1.

Chaque bordereau devra comporter le visa de sortie du Chef de service des Pré-archives (poste 4080 à la Préfecture).

Dactylographier à double interligne, en triple exemplaire.

Seule l'exacte application de ces mesures permettra de retrouver les dossiers après versement.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

N° d'ordre (1)	Contenu détaillé des liasses ou registres	Dates extrêmes	Cote aux Archives
12	Comité Départemental de l'Habitat Existant Reunions.		
13	F.N.A.H. -Instructions.		
14	A.N.A.H. - Documentation.		

Salle : V2
Travée : 53
Métrage : 0,30m

A Lyon, le 17 JUIL. 1980
Signature et qualité
du Chef de Service :
Pour le Préfet,
L'Attaché de Préfecture,
Nicole FALCOU

A Lyon, le 18 juillet 1980
Le Documentaliste-Archiviste
Chef du Service des Pré-Archives:
Sous le Chef du Service des Pré-Archives
Cler Lacoste

Préfecture du Rhône — Service des Pré-Archives